

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 83 (1932)
Heft: 4

Artikel: Les agents forestiers aiment vocation
Autor: Tassy, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les agents forestiers aiment leur vocation.

Remarquez ce jeune homme en jaquette verte qui, à cette heure matinale où les objets, éclairés par la pâle et douce lumière de l'aube, ne projettent pas d'ombre et font rêver au Purgatoire du Dante, se promène déjà dans la forêt silencieuse. Le fusil sur l'épaule, il marche d'un pas indépendant, en adressant de temps à autre une parole amicale à un chien, son unique compagnon, qui gambade autour de lui. A sa démarche, à la fière allégresse empreinte sur sa figure, ne croirait-on pas qu'il se regarde comme le roi de la création ? Ce n'est pourtant qu'un simple garde général des forêts.¹

Il va vérifier si tout est en ordre dans son cantonnement, si les exploitations sont bien conduites, les chemins bien entretenus, si les scieries fonctionnent, si le barrage construit l'année précédente a tenu contre les crues de l'hiver, si le repeuplement que l'on a débarrassé par une coupe définitive des vieilles écorces qui en gênaient la croissance, n'a pas été écrasé par leur chute. Ne pensez pas que ce soit de gaieté de cœur que l'on a fait abattre ces vieilles écorces : il en coûte de terrasser ces colosses plusieurs fois séculaires, si imposants par leur masse, autour desquels se sont renouvelées tant de choses, se sont accomplies tant de révolutions, et qui ont si souvent bravé la tempête; mais il faut bien faire place à d'autres générations, et, au cas particulier, on ne pouvait tarder davantage à donner du soleil à une pauvre jeunesse qui s'étiolait.

Interrogez ce garde général, et il vous dira que rien n'est charmant comme de parcourir une forêt qui a reçu toutes vos confidences et qui n'a plus de secrets pour vous, d'y retrouver à chaque pas un souvenir, d'y revoir, allongés d'une nouvelle pousse, les plants provenant de semis que l'on a faits; il vous dira comme on vit amplement dans ces moments-là, comme, en gravissant la montagne, on sent son âme se dégager de ses ennuis, et avec quelle volupté on aspire à pleins poumons l'air de la liberté.

Ah ! le beau métier où l'on peut, à chaque instant, joindre, suivant le précepte d'Horace, l'utile à l'agréable. Intimes jouissances, sur lesquelles on ne se blase jamais et que l'on goûte à tout âge, pourvu que l'on ait bon pied, bon œil, et aussi le cœur ferme, attendu qu'elles ne sont pas exemptes de périls. Il est permis, par exemple, de trembler pour son sort, quand on est surpris dans un massif par un ouragan qui rompt les branches, déracine même les arbres et jonche le sol de débris. La situation s'aggrave lorsque la foudre se met de la partie et, avec un bruit sec, aussi prompt que l'éclair, déchire les vieux sapins du haut en bas. Mais ces sublimes convulsions de la nature provoquent en somme plus d'admiration que d'effroi, et c'est presque avec regret que l'on voit arriver la pluie battante, par laquelle d'ordinaire elles se terminent. Cette pluie vous

¹ En Suisse on dirait : un jeune inspecteur forestier d'arrondissement.

trempe jusqu'aux os : nouveau plaisir, car rien n'est fortifiant comme ces douches naturelles, et puis il y a au fond de la vallée une maison forestière où le bois ne manque pas, et dont, à travers le feuillage, on aperçoit déjà le toit rouge et la cheminée fumante.

(Extrait de : *L. Tassy, Lorentz & Parade, Paris, 1866.*)

COMMUNICATION DE LA STATION FÉDÉRALE DE RECHERCHES FORESTIÈRES.

Influence du pâturage sur l'écoulement des eaux et l'érosion.

M. le Dr *Fankhauser*, ancien inspecteur fédéral des forêts, compte parmi ceux qui se sont le plus utilement employés dans la lutte contre les dégâts par les hautes eaux et l'érosion en montagne. Voilà longtemps déjà qu'il a exprimé cette idée : dans les régions où le reboisement n'est plus possible, la suppression du pâturage, ou la régularisation de celui-ci, permettent de diminuer sensiblement ces dommages.

Les études pédologiques du professeur *Engler* et du soussigné ont confirmé pleinement cette opinion, de façon indirecte, il est vrai. Les recherches concernant la perméabilité d'un sol, à couverture végétale variable, nous donnent le moyen d'apprécier l'importance de l'écoulement superficiel des eaux et, par suite, de l'érosion.

Dans le tome XII de nos « Annales », M. *Engler* a indiqué comme suit la durée moyenne de l'infiltration au travers d'une couche du sol mesurant 0—10 cm de profondeur :

sols forestiers	29"
sols recouverts d'aunes, fougères et bruyères	1' 24"
champs et prairies	1' 42"
pâturages typiques	23' 51"

Il en ressort que le sol forestier normal a une perméabilité 50 fois plus forte que celui du pâturage; ce chiffre devient, pour le sol recouvert d'aunes, de fougères et de bruyères, 17, pour les champs et les prairies 14. D'où on peut conclure que, comparé aux sols des autres types de végétation, celui du pâturage favorise l'écoulement superficiel dans une forte mesure et, par suite, l'érosion. Ces deux facteurs sont fortement diminués dans les sols soumis à la culture agricole, mais qui ne sont plus pâturés de façon intensive, ainsi dans la prairie ou sous un peuplement d'aunes verts avec fougères et bruyères.

Le soussigné, lors de ses recherches dans le territoire de la Berra (ct. de Fribourg), à Andermatt-Hospenthal (ct. d'Uri), en utilisant une méthode perfectionnée, a obtenu des résultats semblables.

L'infiltration d'une couche de 100 mm d'eau dans le sol avait alors exigé la durée suivante :